

Contribuții Botanice, XXXVIII, (2), 2003
Grădina Botanică "Alexandru Borza"
Cluj-Napoca

LES PAYSAGES À TRAVERS DIFFÉRENTS REGARDS

Marie-Françoise GODART, Mireille DECONINCK

Université Libre de Bruxelles – IGEAT, 50, Av. Roosevelt, CP. 130/03, B-1050 Bruxelles

Abstract: *Relations between some landscape approaches.* Speaking about relationships between phytosociology and landscape led us to question the meaning of "landscape".

Since the establishment of the "European Landscape Convention" (Florence, October 2000), the interest of the society and scientists for landscapes has increased. If this convention gives an operational definition of the landscape, every speciality understands landscape with a different meaning. A rapid historical introduction shows that landscape is an old concept, even if a literary review shows a great diversity of definitions and field of investigation.

After such a setting, this paper tries to investigate the perception and use of landscapes by different users and specialists, leading to show relationships and disparities between each approach, particularly between ecology and phytosociology.

Introduction

A l'heure actuelle, les paysages font l'objet de nombreuses attentions et réflexions à diverses échelles. L'un des événements les plus marquants dans ce cadre est sans conteste, l'adoption, par le Conseil de l'Europe, de la Convention européenne du Paysage, le 20 octobre 2000 à Florence. Cette convention définit le paysage comme "*une partie de territoire telle qu'elle est perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*".

Dans le cadre d'un colloque dédié à "*la phytosociologie au service de l'écologie du paysage*", il paraissait intéressant de se pencher sur la notion de paysage. En effet, la pratique montre que quand l'on aborde la question du paysage, le débat a tendance à devenir presque passionnel c'est ainsi que différentes écoles s'affrontent en deux grands courants: les partisans du paysage dit "objectif", pour qui le paysage est un ensemble d'éléments matériels, une réalité qu'il est possible de rationaliser, de quantifier; et les partisans du paysage dit "subjectif", pour qui le paysage n'est plus une réalité objective mais bien l'image de cette réalité, retravaillée par la perception humaine (Coll., 2003).

Dans la pratique, la plupart des auteurs tentent de se positionner entre ces deux extrêmes.

Il semble dès lors qu'un aperçu, forcément limité, des différentes acceptation que recouvre la notion de paysage, pouvait apporter un éclairage intéressant sur la suite des exposés.

Le préambule de la Convention nous apporte un élément de réflexion important dans le cadre du présent colloque "*le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales et il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne*".

En tant que composante du patrimoine naturel, les relations entre le paysage et la phytosociologie prennent toute leur importance.

La naissance du "paysage"

Quand donc le paysage a-t-il surgi comme notion, comme ensemble structuré ayant ses règles de composition, comme schéma symbolique de notre proche contact avec la nature?

Il semble que *"c'est dans les premiers siècles de notre ère (environ en 220 après JC), qu'apparaît en Chine, pour la première fois au monde, une esthétique paysagère au sens plein; c'est-à-dire qui répond aux quatre critères (...): représentation du paysage dans les mots, la littérature, la peinture, les jardins"*. (A. Berque, 1995).

Pour A. Cauquelin (1989), *"de bons auteurs situent sa naissance aux environs de 1415. Le paysage (mot et notion) nous viendrait de Hollande, transiterait par l'Italie, s'installerait définitivement dans nos esprits avec la longue élaboration des lois de perspective, et triompherait de tout obstacle, quand, existant pour lui-même, il échappe à son rôle décoratif et occupe le devant de la scène" (...)* *"Pris dans le contexte de la seule peinture, le paysage se ramènerait donc à une représentation figurée, destinée à séduire l'œil du spectateur, par le moyen de l'illusion perspectiviste. L'inépuisable richesse des éléments naturels trouverait un lieu privilégié, le tableau, pour paraître dans l'harmonie cadrée d'une forme et inciterait alors à s'intéresser à tous les aspects de la Nature, comme à une réalité à laquelle le tableau donnerait accès" (...)* *"Pour les occidentaux que nous sommes, le paysage, c'est bien, en effet, "de la nature". L'image, construite sur l'illusion de la perspective, se confond avec ce dont elle serait l'image"*.

Ces quelques considérations de l'auteur, nous montrent à quel point l'utilisation de la notion et du concept de paysage peut induire d'importantes confusions entre une image construite, le paysage et les composantes perçues de la "nature" et que nous embrassons du regard. Elles expliquent aussi en partie, les difficultés d'appropriation de l'étude des paysages par les différentes disciplines.

Définitions

G. Neuray (1982), tentant de décrypter la notion de paysage en fonction de la perception "intuitive" de tout un chacun donne une définition simple du paysage : *«Le paysage, c'est ce que je vois»*.

Pour R. Brunet (1995), *«le paysage est un donné, extrêmement riche, formé d'éléments naturels, humains et des rapports entre ces deux types d'éléments»*. Dans cette définition, les éléments naturels sont les pentes, les formes, la couverture végétale,...(soit le milieu physique et biotique); alors que les éléments humains sont les champs, les routes, l'habitat, les villes, ...

Pour Y. Lacoste (1995), *«le paysage est une vue à 3 dimensions d'une portion de l'espace terrestre où la proportion et la disposition des étendues masquées dépendent, d'une part, des formes du relief, de la végétation, d'autre part, de la localisation du point d'observation»*. Il importe de remarquer un élément qui n'apparaît pas dans la définition: c'est qu'un même espace peut avoir des paysages différents selon les points d'où on l'observe. Ailleurs, Lacoste nous dit aussi que *«Il n'y a de paysage que si l'on peut voir loin»*, rejoignant ainsi l'une des caractéristiques les plus présentes dans notre représentation de la notion de paysage.

Enfin, selon Burel et Baudry (1999) *«C'est un niveau d'organisation des systèmes écologiques, supérieur à l'écosystème; il se caractérise essentiellement par son hétérogénéité et par sa dynamique gouvernée pour partie par les activités humaines. Il existe indépendamment de la perception»*.

Ces quelques définitions commentées montrent déjà une grande confusion dans la notion, car le mot paysage désigne à la fois ce que l'on voit et sa représentation.

Comme on l'a dit plus haut, au sens le plus commun, le paysage c'est "ce que je vois". Ce n'est donc pas une photo, qui donne une image objective, mais bien une interprétation de ce

qu'on voit, une image de la réalité perçue par les sens. Or, l'usage de nos sens limite nos investigations. On peut alors définir le paysage comme l'image d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui le regarde du sol (Pinchemel, 1992, *in EEW 1996*).

C'est une apparence de la manière dont les éléments constitutifs de ce lieu s'organisent dans l'espace. C'est l'image d'une structure spatiale à l'échelle locale (Froment, 1987). On aboutit dès lors au concept de "*paysage-lieu*" qui est le résultat de l'interaction d'un milieu physique donné, d'une trame biologique et d'une action humaine. Ce lieu devient un paysage lorsqu'il est perçu par un observateur.

Suivant une telle acceptation, le paysage combine une réalité et sa représentation :

- dans une approche paysagère, le lieu se conçoit comme un tout, qui ne peut se réduire à la juxtaposition des parties et les éléments constitutifs du lieu appartiennent autant à la nature, qu'à la culture des hommes qui occupent (ou ont occupé) le lieu;
- le paysage est donc l'image d'une interface entre la nature et la culture.

A. Frémont (1995) pose très justement la question : "*mais qui voit le paysage?*".

On constate en effet que les composants d'un même paysage ne sont pas perçus de manière analogue selon les personnes. Les clivages sociaux, en particulier, conditionnent la perception, par les cultures qu'ils sous-tendent et les très inégales possibilités d'usage qu'ils imposent.

C'est ainsi que l'on pourrait dire, fort schématiquement, que :

- pour les agriculteurs, il s'agit avant tout d'un support à la production;
- pour les chasseurs, ce serait plutôt le lieu où ils pratiquent leur «hobby»;
- pour les promeneurs, le paysage est le cadre de leur détente, de la contemplation, de leur activité sportive;
- pour les promoteurs touristiques, il s'agit sans nul doute d'un objet de promotion;
- pour le scientifique, le paysage est sujet à diverses démarches d'étude;
- enfin, pour l'artiste, c'est un sujet d'inspiration, un sujet à reproduire, voire à embellir.

Le paysage du géographe

A. Frémont (1995) nous livre quelques réflexions intéressantes à ce propos: "*les géographes, décrivent ou analysent les paysages, mais leur vision semble réduite le plus souvent à un inventaire raisonné de certaines formes et, au mieux, à la chronologie régressive de leur genèse. Cette perspective n'inclut pratiquement jamais ni l'esthétique des paysages, ni la manière dont ils sont perçus ou interprétés.*

Or, le paysage n'est pas un simple objet et l'œil qui l'observe n'est pas une lentille froide, un objectif. Modelé par les hommes, ressenti autant qu'observé, poème collectif gravé sur la terre autant que réseau fonctionnel de champs et de chemins, il évoque autant et plus que ce qu'il est. Il convient donc de ne pas limiter le champ d'observation et d'interprétation de la géographie à une étude de formes-objets considérés pour eux-mêmes. Cette démarche impose une réflexion sur la perception de l'espace et des formes.

Dans l'idée que le paysage étudie les rapports entre les éléments naturels et les éléments humains, on aboutit souvent à trois grandes confusions, soulignées très justement par R. Brunet (1995) :

1. Entre ce qui est *paysage* et ce qui est *structure de paysage*: le géographe pense étudier les faits, qui sont en réalité les éléments de ces structures, ceux qui sont apparents peuvent renseigner, mais d'autres éléments sont cachés. On peut partir de leur étude pour accéder à la connaissance des sites et des systèmes spatiaux et on a besoin d'eux (ils sont objets et signes), mais ils ne suffisent pas;
2. Entre vision d'ensemble du paysage, en tant que construction mentale et appréhension de tel ou tel élément considéré comme un fait objectif, appartenant au monde réel;
3. Entre le paysage *source d'information* et le paysage *source de sensations*. Une analyse des informations obtenues à partir d'un paysage ne peut être une fin en soi. Par contre, une analyse des perceptions du paysage peut apparaître comme un objet d'étude en soi qui fournit des informations sur le *récepteur* plus que sur *l'émetteur*; c'est-à-dire, plus sur l'homme que sur le paysage.

Il découle de ces constats, que l'étude du paysage devrait inspirer plusieurs types de démarches:

- leur analyse physionomique, sans dépasser la description-classification (cette analyse n'aboutit donc pas encore à une morphologie) ;
- l'analyse de la perception des paysages, c'est-à-dire du sens des valeurs qu'y attachent différents publics. Ceci constitue un préalable indispensable à toute action d'aménagement (que ce soit pour les sauvegarder ou les améliorer);
- l'exploitation de leurs informations à l'intérieur d'un ensemble de données, pour la connaissances des structures et des systèmes qui les ont produits et dont les éléments les influencent à leur tour.

Le paysage du touriste

Le problème du paysage se pose en tant que *regard* sur une portion d'espace concret et en tant que *spectacle*. Le touriste va donc photographier les paysages reconnus et dire comme tout le monde «*c'est beau!*». Pour cela, il utilise les guides touristiques et parcourt parfois de longues distances uniquement pour pouvoir dire qu'il est allé à tel endroit. Il fait dès lors des photos pour ramener la preuve qu'il est réellement allé sur place.

Y. Lacoste (1995), nous rappelle que d'un point de vue paysager, la photo implique un cadrage tout comme la peinture : on capture une *portion* de paysage, il y a une *sélection*. Dans la logique touristique, pour le promoteur, il faut s'assurer de la disposition du *paysage*: celui-ci devient dès lors un objet de spéculation, il acquiert une *valeur marchande*. Dès ce moment, il devient important de protéger le paysage, de lui garder ses qualités et garantir qu'il reste disponible.

La notion de protection implique cependant que l'on ne peut plus disposer du paysage sans contraintes. Cette notion peut permettre d'éviter l'un des problèmes majeurs rencontrés avec les paysages de qualité: chacun veut la jouissance du paysage pour lui seul, le rendant dès lors inaccessible aux autres, lui ôtant toute valeur patrimoniale.

Le paysage du conservateur

Partant du constat que le paysage constitue les interactions entre un milieu donné et des actions humaines sur ce milieu, certains veulent conserver ce témoignage, pour le préserver. Cette préservation peut alors figer une situation à un moment donné, posant ainsi le choix d'une époque de référence. Il faut aussi remarquer que la préservation peut viser le témoin historique, comme l'environnement. L'ambiguïté qui accompagne cette préservation, se traduit très souvent par à une grande confusion entre paysage et environnement (Berque, 1995; Cauquelin, 2000). Dans ce cadre, la demande de paysage se confond avec l'exigence d'un environnement de

qualité. Ces confusions illustrent bien, pour les scientifiques, l'intérêt de lancer le débat sur la notion de paysage patrimonial.

Pour les pays d'Europe signataires de la Convention européenne des paysages, la définition fournie dans la convention offre un cadre de réflexion pour la conservation ou la protection des paysages. En effet dans le texte de la convention, la "*protection des paysages comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine*".

Dans le but de mettre en œuvre cette convention, la Région wallonne a confié à la CPDT (Conférence Permanente pour le Développement Territorial) une recherche sur la définition, l'identification et la caractérisation de ses paysages patrimoniaux. Une première étape de la recherche a abouti à une définition provisoire de ces paysages patrimoniaux, basée sur une abondante bibliographie spécialisée. Cette définition, qui devra encore évoluer avec les nouveaux développements de la recherche pose 4 grandes orientations, en conformité avec la convention européenne : notions de transmission, de connaissance, d'interprétation et enfin, d'aspiration de la population.

Le paysage de l'aménageur

On l'a vu au point précédent, conservation et valorisation du paysage passent nécessairement par un aménagement. Or, pour bien aménager, il faut connaître et reconnaître les qualités du paysage.

Dans un premier temps, il faut observer le paysage et le décrire. Mais pour bien identifier les qualités du paysage, l'aménageur doit souvent *évaluer* le paysage. Pour cela, il faut disposer de critères d'évaluation, qui font également l'objet de nombreux débats, mais dont certains semblent unanimement reconnus tels que: la longueur de vue, l'échelle verticale, les différents plans, les éléments structurants (un cours d'eau, un bâtiment remarquable, un arbre isolé, ...).

Au sens de la Convention européenne du paysage, aménagement des paysages "*comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages*".

Le paysage de l'écologue

L'évolution de la pensée et de la pratique de l'écologie amène à des relations fortes entre écosystèmes et paysages, à tel point que le paysage est parfois vu comme la traduction spatiale de l'écosystème. Cette vision est amenée en 1939 par le biogéographe allemand Troll.

Pour le chercheur en écologie, le paysage est un *niveau d'organisation des systèmes écologiques*, où se déroulent et sont contrôlés un certain nombre de processus. L'analyse du paysage par l'écologue, nécessite l'analyse des structures spatiales. Cette analyse passe par:

- la définition de divers éléments distingués dans le paysage. Ces éléments sont : la matrice (l'élément dominant, englobant), les taches (bosquets, habitations) et les corridors (éléments linéaires) sont dans la matrice. L'ensemble des taches forme une mosaïque, l'ensemble des corridors forme le réseau. Au sein des taches, il y a la lisière (lieu des interactions) et le milieu intérieur (peu d'interactions dans la tache);
- la typologie des éléments;
- une modélisation.

Ici encore, on constate qu'il existe une grande diversité des méthodes et techniques de description des structures paysagères et l'efficacité des modélisations n'est pas prouvée.

L'approche dynamique étudie l'évolution de l'occupation des sols mais les géographes le font aussi.

L'étude du fonctionnement des populations au niveau des paysages est également un point fort de l'écologie du paysage, mais qui dérouté beaucoup de spécialistes des paysages, car la plupart des populations sont animales et non visibles au premier regard dans un paysage.

Ces brefs exemples laissent imaginer à quel point l'écologie du paysage est diverse. Elle peut se contenter d'analyser des structures et des phénomènes liés aux espèces végétales ou animales, y compris par le biais de la phytosociologie, mais elle peut aussi mettre ces observations en relations avec les résultats découlant d'autres disciplines d'étude du paysage.

Quels traits d'union?

L'écologie du paysage conduit à s'interroger sur l'organisation des paysages, leur mise en place, leur évolution.

Pour ce faire, une analyse de la spatialisation des activités humaines, mais aussi des contraintes spatiales qui pèsent sur ces activités est indispensable. Pour ce faire, les géographes apportent de nombreuses réponses à la première partie, les agronomes ou les écologues explorent souvent la deuxième. Il s'agit néanmoins d'un domaine de recherche peu développé, où plusieurs disciplines doivent se compléter.

Pour Burel et Baudry (2000), "*les paysages agricoles et ruraux ne sont pas que des lieux de production avec des fonctionnements écologiques particuliers, ce sont aussi des espaces avec une forte dimension historique et culturelle, l'apport des archéologues, historiens et anthropologues est aussi essentiel pour comprendre les paysages*".

Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique.

Le paysage apparaît de moins en moins comme une structure écologique et sociale et de plus en plus comme un *processus de transformation*, donc comme un phénomène inscrit dans l'histoire (G. Bertrand, 1995).

L'un des lieux de cette union est la *Convention européenne du paysage*, déjà évoquée précédemment et qui a pour objet de *promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages*. Ces actions concrètes passent par diverses mesures dont la définition d'un statut juridique, la participation (de tous les acteurs), l'intégration aux autres politiques, ainsi que la sensibilisation, la formation et l'éducation, mais aussi l'identification et la qualification des paysages.

Pour atteindre les objectifs et mettre en œuvre les moyens, il faut former des spécialistes, mettre en place des programmes pluridisciplinaires de formation destinés aux différents publics concernés, mettre en place des enseignements liés aux paysages.

Il est également indispensable d'identifier les paysages; de les analyser (caractéristiques et dynamiques), de suivre leurs transformations.

Conclusions

En conclusion, nous citerons G. Vianey, qui, dans une fiche pédagogique à destination des élèves du secondaire nous dit: "*Source d'informations, de sensations, recreation pour celui qui voit, relation complexe d'images objectives et de reflets, le paysage ne peut être que lieu d'une lecture interdisciplinaire où se croisent les regards du géographe, du sociologue, de l'historien, de l'aménageur, de l'écologue ...*"

BIBLIOGRAPHIE

1. Berque, A., 1995, *Les raisons du paysage – de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Ed. Hazan.
2. Bertrand, G., 1995, Le paysage entre la Nature et la Société, in *La théorie du paysage en France*, sous la direction de A. Roger: 88-108.
3. Brunet, A., 1995, Analyse des paysages et sémiologie – éléments pour un débat; in *La théorie du paysage en France*, sous la direction de A. Roger: 7-20.
4. Burel, F., Baudry, J., 2000, *Ecologie du paysage – concepts, méthodes et applications*, Ed. TEC & DOC, Paris.
5. Cauquelin, A., 2000, *L'invention du paysage*, PUF-Quadrige, Paris, 1^{ière} édition.
6. Coll.(ULB-GUIDe; ULG – LEPUR-FUSAGx), 2003, *Les paysages patrimoniaux*, rapport final de la subvention 2002-2003 pour le thème 4 'Gestion territoriale de l'environnement'; Recherche financée par le Ministère de la Région wallonne dans le cadre de la CPDT (Conférence Permanente pour le Développement Territorial).
7. EEW - Etat de l'Environnement Wallon, 1996, "*Paysage*", ouvrage collectif. Ministère de la Région wallonne.
8. Frémont, A., 1995, Les profondeurs des paysages géographiques (autour d'Ecouves, dans le Parc régional Normandie-Maine); in *La théorie du paysage en France*, sous la direction de A. Roger: 21-41.
9. Froment, A., 1987, L'écologie et le paysage, *Notes de recherches de la Soc. Géogr. Liège*, **8**: 37-48.
10. Lacoste, Y., 1995, A quoi sert le paysage? Qu'est-ce qu'un beau paysage?, in *La théorie du paysage en France*, sous la direction de A. Roger: 42-73.
11. Neuray, G., 1982, "*Des paysages. Pour qui? Pourquoi? Comment?*". Tournai, Presses agronomiques de Gembloux.
12. Roger, A., (dir.), 1995, *La théorie du paysage en France, 1974 – 1994*, Ed. Champ Vallon, Seyssel.
13. Vianey, G. (avec les conseils de M. de la Soudière et de M-C. Salomon); site internet : "*éducation et patrimoine en Ardèche*", <http://www.ardecoll.ac-grenoble.fr/>

PEISAJELE ÎN DIVERSE ABORDĂRI

(Rezumat)

Vorbind despre peisaj, trebuie precizat de la început că practica demonstrează existența a două curente extreme: cel al "peisajului obiectiv" și cel al "peisajului subiectiv", precum și dominarea partizanilor "liniei de mijloc".

Pornind de la *Convenția Europeană asupra Peisajului* (adoptată de Consiliul Europei, la Florența, în octombrie 2000) și bazându-se pe literatura de specialitate a școlii francofone, lucrarea face o sinteză a principalelor etape parcurse și a definițiilor noțiunii de peisaj.

Apoi, sunt punctate abordările acestui component al patrimoniului natural prin prisma geografului, turistului, protecționistului, a specialistului în amenajarea teritoriului și a ecologului, subliniindu-se că este vorba, de fapt, de un domeniu mai puțin dezvoltat, în care este necesar să se implice mai mulți specialiști spre a cunoaște și a promova protecția, gestionarea și amenajarea peisajelor; dar, în același timp, este necesară formarea specialiștilor și dezvoltarea de programe de cercetare pluridisciplinare.

Fiind, în aceeași măsură, social și natural, subiectiv și obiectiv, spațial și temporal, produs material și cultural, real și simbolic, peisajul poate fi descifrat doar printr-o "lectură interdisciplinară", în care-și găsesc deopotrivă locul, geograful, sociologul, istoricul, specialistul în amenajarea teritoriului, ecologul și de ce nu?, fitosociologul.